

Concours mondial d'écriture créative collaborative Florilège-FIPF – 9^{ème} édition : « Elles »

Origines et essor du concours

Créé dans la perspective du XV^{ème} Congrès mondial de la FIPF (Liège - juillet 2016), le **concours Florilège-FIPF** a pour objectifs de promouvoir l'**écriture créative collaborative** dans les classes du monde entier, et d'associer des classes de français langue maternelle, étrangère et seconde autour d'un projet commun. Le projet évolue, et après des essais isolés, il s'ouvre à des partenariats entre pays pour développer une collaboration dans l'écriture à distance.

La 9^{ème} édition : « Elles »

Fidèle à ses origines, le concours s'insère dans la préparation du prochain Congrès mondial de la FIPF : **Besançon 2025**, qui se tiendra du **10 au 17 juillet 2025 à Besançon**. Sous le titre : **Utopies francophones en tous genres**, la préparation de ce congrès s'inscrit dans la durée. Notre concours, dans le cadre des *utopies francophones en tous genres*, a l'ambition de diffuser partout dans le monde une idée de l'enseignement du français qui donne toute sa place à l'écriture créative et collaborative, avec chaque année, durant trois ans, un « mot-thème » en lien avec la thématique du congrès.

Après le choix de « **BABEL** » l'an dernier autour de la question des langues et de la francophonie, cette année, c'est le volet « en tous genres » qui est mis en avant, avec le thème « **Elles** ». Comment se répartissent les places des filles et des garçons dans les classes ? Qu'évoque « **ELLES** » aux jeunes d'aujourd'hui ? Quelles places respectives tiennent le féminin et le masculin dans l'École et dans la vie des jeunes ? Le pronom « **Elles** » nous a semblé porteur de ces questions et propre à susciter une polysémie interprétative de grande actualité ainsi qu'une création susceptible d'inclure explicitement la dimension linguistique avec le féminin pluriel...

Pourquoi écriture créative collaborative ?

L'**écriture créative** s'inscrit dans la perspective didactique de l'**écriture littéraire** et de la **lecture littéraire** comme définies par la Recherche¹. Elle implique la posture du sujet lecteur et scripteur, qui construit sa lecture par sa propre écriture et un va-et-vient entre les œuvres et textes lus. Il lit plus finement parce qu'il écrit, et il développe les possibles imaginatifs et langagiers de son écriture en écrivant et en faisant appel à ses lectures.

L'**écriture créative collaborative** ouvre une autre dimension, celle du collectif qu'il est pour nous essentiel de conforter dans l'école et dans l'enseignement. L'écriture est trop souvent une activité solitaire, les ateliers d'écriture montrent l'importance de l'échange, et la collaboration entre pairs permet de partager, de multiplier les regards, de discuter ses choix.

La collaboration peut se pratiquer grâce aux outils numériques de type pad, mais aussi sur papier, avec des temps d'écriture individuelle et collective, d'échange, de choix, de réécriture. Elle peut être expérimentée au sein d'une classe ou d'un groupe constitué, mais aussi entre classes, entre

¹ Lire notamment sur la lecture littéraire : *Un dictionnaire de didactique de la littérature*, N. Brillant Rannou, F. Le Goff, M-J. Fourtanier, J-F. Massol dir. Honoré Champion 2020 – *Enseigner la littérature aujourd'hui : « disputes » françaises*, Sylviane Ahr, Honoré Champion 2015 ; et sur l'écriture créative : Anne-Marie Petitjean et Magali Brunel, *Quand les enseignants se risquent à la culture numérique : quel enseignement de l'écriture littéraire ?*, & *La conversion numérique du littéraire dans les formations universitaires : témoignages croisés*, Le Français aujourd'hui n° 200, mars 2018

établissements, entre pays. Cette session 2023-2024 se fixe pour priorité d'organiser plus précisément cette collaboration géographique en créant des partenariats. Nous nous efforcerons de favoriser les mises en relation pour tous les collègues qui souhaitent établir un partenariat.

L'organisation de l'édition 2024

L'Académie de Besançon/région académique Bourgogne-Franche-Comté s'adjoit à la diffusion du concours, dans l'Académie (qui sera particulièrement sollicitée pour contribuer à l'organisation du **Congrès mondial de la FIPF Besançon-2025**, et en partenariat avec d'autres pays avec lesquels elle entretient des relations soutenues.

La responsabilité de l'organisation est partagée entre **l'Académie de Montpellier** et la **Commission du français langue première (CFLP) de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)** pour l'organisation et la diffusion du concours.

Son lancement est officialisé en ligne le 12 septembre 2023. Le palmarès sera décerné durant la **Comédie du livre de Montpellier** le 13 mai 2023, dans le cadre de **l'Académie du livre**.

Les professeurs du monde entier sont informés du lancement du concours, soit personnellement, soit par des médias : internationaux, **la lettre** et les commissions régionales de **la FIPF**, et locaux en France par les relais diffusés par **les académies**.

Des recommandations pour l'écriture collaborative en classe sont fournies, ainsi qu'un règlement fixant le cadre. Les écrits individuels ne sont pas acceptés, et les professeur-e-s participant doivent indiquer la démarche d'écriture collaborative retenue. Toute classe, ou partie de classe, ou regroupement d'élèves/étudiants peut participer, en envoyant une nouvelle et/ou un poème avant **la date limite**, fixée au **29 mars 2024**. Cette date est impérative pour que nos jurys puissent lire, délibérer et rendre leur classement avant le début mai. La collaboration entre classes de différents pays, francophones et non francophones, est encouragée sous forme de partenariats constitués.

Quelques recommandations et consignes pour s'engager dans le concours Florilège-FIPF

L'écriture collaborative peut être déroulée selon **deux principaux types de modalités** :

1. Des écritures individuelles suivies d'une mutualisation et d'un partage réflexif pour un choix collectif des textes qui vont être retenus et réécrits - au choix :
 - a. Répartition par groupes de rédaction d'une partie du texte puis assemblage
 - b. Réécriture progressive du texte par plusieurs groupes selon des consignes précises
2. Une collaboration complète où tous les membres du groupe construisent ensemble le processus d'écriture du texte : remue-méninges, réflexion initiale, écriture collective d'une première version de texte, révision, réécriture, sélection - au choix :
 - a. Rédaction collaborative non-numérique
 - b. Écriture collaborative numérique de type pad.

Quelques éléments des **consignes** :

- Seulement deux genres sont proposés : nouvelle et poème. Chaque classe ne peut envoyer qu'un texte de chaque genre.
- La longueur maximum est de 5000 signes, espaces et titre compris.

Viviane Youx (déléguée pour la FIPF) et Frédéric Miquel (délégué pour l'académie de Montpellier)

Pour toute question :

Viviane Youx : afef.contact@gmail.com

Frédéric Miquel : frederic.miquel@ac-montpellier.fr